

A des bibelots

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 43 [i.e. 44]

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

PETITS POÈTES LACUSTRES

CETTE partie de la rive du Léman qui va de Cour à Saint-Sulpice a gardé son aspect d'autrefois et tout son charme naturel, malgré le proche voisinage d'une cité de soixante mille âmes, malgré la fièvre de la bâtisse, malgré les entrepreneurs, les brasseurs d'affaires, les adorateurs de la ligne droite et du béton armé, malgré tous ceux qui préfèrent à la poésie le 5, le 6 ou le 7 %. En été, la pittoresque plage grouille de petits baigneurs qui se rôtissent sur le sable et prennent, à la fin de la saison, une belle teinte de pain d'épices. Elle est moins animée le reste de l'année; mais elle conserve néanmoins de nombreux fidèles: ses amis naturels, les pêcheurs à la ligne, tout d'abord; puis les botanistes, à qui les marais des Pierrettes offrent quelques plantes rarissimes; les maçons italiens, visiteurs du dimanche, ceux-là, descendus au lac pour savonner leurs mouchoirs de poche et leur unique chemise de rechange; les couples d'amoureux pour lesquels semble avoir été fait exprès l'étroit sentier zigzagant entre les acacias touffus; puis les peintres, les poètes en couches, les citadins que la ville attriste, les pauvres hères sans feu ni lieu, les lazzaroni lausannois, ces « pépés de la Riponne », dont la seule occupation apparente est de porter, de temps à autre, les jours de marché, le panier de quelque acheteuse qui n'a pas sa domestique avec elle. Bref, ce bout de grève est la Riviera du vrai peuple; il y aspire le plein air, il y jouit de paysages merveilleux sans se heurter aux mille entraves de la civilisation et du progrès.

Que les harmonieux tableaux qu'on rencontre à chaque pas, à l'embouchure du Flon ou de la Chamberonne, ou encore près de la classique église romane de Saint-Sulpice; que ces perles de la couronne de sites dont se ceint le Léman aient inspiré aux meilleurs de nos paysagistes et de nos écrivains leurs toiles et leurs pages les mieux venues, rien d'étonnant à cela, rien même de plus naturel. Ce qui l'est moins, c'est de voir des êtres frustes, saisis par la poésie de ces bords, s'essayer à les chanter aussi! Passant, l'autre jour, à Saint-Sulpice, nous avons lu, griffonnés au crayon sur une paroi en planches, ces vers informes :

Adieu Léman.
Sur ta grève solitaire
J'ai rêvé bien souvent.
Sur tes ondes douces et chères
Mon cœur indolent
S'est bercé bien souvent.

Un amoureux, qui signe : « Un malheureux fou », a rimé ceci, tout à côté :

Je pense à vous quand le soleil se lève,
J'y pense encor quand il finit son cours.
Si parfois dans un sommeil je rêve,
C'est dans l'espoir de vous aimer pour toujours.

Le même poète qui dit adieu au Léman et à sa grève « solitaire », semble n'avoir pas coulé des jours heureux à Saint-Sulpice. Voici en quels termes il prend congé de ce village :

Je t'ai vu, cher Saint-Sulpice, et t'ai abité.
Adieu, je te quitte et prie Dieu de n'y plus retourner.

A défaut de ce poète, Saint-Sulpice verra toujours revenir ceux qui prisent les caves hospitalières et les auberges bien tenues, à preuve les quatrains ci-après, inscrits sur notre même paroi :

Vivent les habitants de Saint-Sulpice,
Qui sont tous de bons enfants,
Lorsqu'ils nous offrent la saucisse
Avec trois verres de petit blanc !

Et pour un beau coup de figure,
Chez monsieur Jallard vous serez très bien,
Car ceux qui aiment la friture
Trouveront ce qui leur convient.

C'est encore moins fort que ce qui précède. On voit que, comme ailleurs, le talent a ses degrés à l'école poétique des grèves du Léman.

V. F.

A DES BIBELOTS

DE cet ardent besoin d'aimer autour de soi, d'aimers sans raisonner, d'aimer n'importe quoi, Nous épanchons sur vous une immense partie, Objets inconscients que n'atteint point la vie.

Nous nous habituons à vous voir près de nous, Nos mains vous ont touchés, nous avons fait de vous De confidents amis, ou de muets emblèmes; Vous êtes devenus comme un peu de nous-mêmes.

Vous savez nos secrets, nos plaisirs, nos douleurs. Cependant, vous irez vous faire aimer ailleurs Sans le moindre regret, quand on viendra vous prendre [dre]

En dépit de nos pleurs qu'on ne veut pas comprendre.

Vous n'en paraitrez pas un moment assombris. Et rien ne troublera votre beauté placide. Tandis que nous, les yeux sur votre place vide, Demanderons en vains nos souvenirs chéris.

Albine TÉTAZ-FOURNIER.

Le Conteur est heureux de présenter à ses lecteurs un nouveau poète de chez nous, poète d'un sentiment délicat dont les œuvres, peu nombreuses encore, ont déjà été publiées, en partie, par des revues parisiennes.

Nous disons : « poète de chez nous » ; c'est exact. Française de naissance, Madame Tétaz est maintenant notre compatriote par son mariage avec M. L. Tétaz, ingénieur, un enfant de Lausanne, élève de la Faculté technique de l'Université, et actuellement fixé à Marseille.

L'AMI JACQUES

C'est là le titre d'une brochure de trente-cinq pages et de très modeste apparence, qui vient de prendre la clef des champs. Son auteur est un de nos collaborateurs, dont le talent d'observation et l'esprit original se cachent sous le pseudonyme de « Paysan du Seyon ».

A ce nom familier, qui, de nos lecteurs, ne voudra lire tout au long, l'histoire amusante et peu banale de l'« Ami Jacques », un « type » — dans la vraie acception du mot — très populaire en pays neuchâtelois et dans certaines contrées du canton de Vaud?

A titre d'apéritif, voici deux courts extraits de cette histoire.

JACQUES A TABLE

GRAND, large et gros comme il est, Jacques a besoin d'une solide nourriture corporelle. On ne vit pas de réunions seulement! Et Jacques, pour varier un peu son ordinaire, met à profit ses relations parmi notre monde bien pensant, et juge avec son gros bon sens que, lorsqu'on a savouré ensemble les joies de l'esprit, on peut aussi bien partager la nourriture terrestre. Et notre Jacques a ressuscité, pour son profit, l'Eglise des premiers temps où toutes choses appartenaient à la communauté des frères, où l'on avait perdu la notion du « mien » et du « tien ». De toutes les vertus du chrétien, Jacques préfère l'hospitalité. En toute bonne foi, et « au nom du Seigneur », comme il dit, il s'invite lui-même à la table du prochain. Il entre et prononce : « Le Seigneur m'a montré mon chemin de venir dîner aujourd'hui chez vous ». C'est la clé d'or qui lui ouvre toutes les portes et toutes les tables, le « Sésame, ouvre-toi » de cet excellent croyant.

Et Jacques ne dédaigne point les jouissances de la chair. Voyez-le se régaler de croûtes au fromage ou de gâteaux aux pruneaux, qui sont, avec beaucoup d'autres, ses deux plats favoris. Le brave homme y mord avec conviction. Lorsqu'il s'est rassasié, il remercie le Seigneur de lui avoir montré le chemin de cette maison. Une fois même, voyageant au Val-de-Travers et n'ayant pas dîné, il s'achemina le soir vers le presbytère de Fleurier, où sa Providence lui fit rencontrer un plat de croûtes au fromage dont il eut bien vite fait justice. Alors, se retournant vers son hôte, il lui déclare d'un ton sentencieux : « Ah! je vois maintenant pourquoi le Seigneur ne m'avait pas permis de dîner aujourd'hui : c'est pour que je puisse souper mieux!... »

JACQUES A LA CAMPAGNE

A la campagne, Jacques s'aide souvent à moissonner. Il aime cette besogne, et — soit dit entre nous — elle ne le surmène pas. Puis il se trouve, chose merveilleuse, que Jacques arrive à point nommé pour rentrer la moisson à la grange, et que, une heure ou deux après, un orage éclate. Il en conclut que, sans lui, la récolte n'aurait pu être rentrée, qu'elle aurait subi toute l'averse, et s'attribue le mérite de sauvetage.

Il racontait un soir, je ne sais dans quelle réunion, les vacances qu'il venait de passer dans la campagne vaudoise. Nous le questionnions :

— Alors, Jacques, est-tu allé en vacances, cet été?

— Oui, dans la vallée de la Broye.

— Et qu'y faisais-tu?

— Eh bien, continuait-il de sa bonne voix traînante, eh bien, le matin, je me levais à huit heures, et l'on déjeunait. Puis, à dix heures, j'allais aux champs porter aux moissonneurs le panier des « dix-heures », et nous prenions les « dix-heures ». A midi, je revenais leur porter le dîner, et on dînait. On se reposait à l'ombre